

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

ABONNEMENTS

1 an 6 mois 3 mois 1 mois
 SUISSE, franco domicile. . 20.— 10.— 5.— 1.70
 ÉTRANGER: Mêmes prix qu'en Suisse dans la plupart des pays d'Europe et aux États-Unis, à condition de souscrire à la poste du domicile de l'abonné. Pour les autres pays, les prix varient et notre bureau renseignera les intéressés

et du Vignoble neuchâtelois

ORGANE DE PUBLICITÉ ET JOURNAL QUOTIDIEN POUR LE CANTON DE NEUCHÂTEL
 ET LES CONTRÉES AVOISINANTES - PARAIT TOUS LES JOURS, EXCEPTÉ LE DIMANCHE

ANNONCES

14 c. le millimètre, min. 25 mm. Petites annonces locales 10 c. le mm., min. 1 fr. — Avis tardifs et urgents 30, 40 et 50 c. — Réclames 50 c., locales 30 c. — Mortuaires 20 c., locaux 14 c. — Étranger 18 c. le millimètre (une seule insertion minimum 5.—). Mortuaires 23 c., minimum 8.50. Réclames 60 c., minimum 7.80. TÉLÉPHONE 5 12 26 - CHÈQUES POST. IV. 178

LA GUERRE

La politique italienne et l'extension du conflit

On n'a pas de précisions officielles sur la teneur de la réponse qu'a faite M. Mussolini au message de M. Roosevelt, comme on n'en possède aucune d'ailleurs sur le contenu du document américain lui-même. C'est, du reste, une chose assez singulière que les relations suivies qui se sont établies, depuis le début de la guerre et au rebours de toutes prévisions, entre les dirigeants de régimes aussi différents que le régime américain et le régime fasciste.

En réfléchissant plus à fond, on distingue pourtant une raison profonde à cet état de choses apparemment étrange: ni les États-Unis, ni la Péninsule italienne ne sont décidés à se désintéresser du problème de la paix future en Europe. Bien au contraire, le jour de son établissement ils entendent jouer un rôle de premier plan, au même titre que les belligérants. D'où, malgré les divergences de conception, un intérêt évident pour les deux nations, à mener une action commune dans le présent.

On assure que le «duce» aurait répondu avec bienveillance au président yankee qui l'aurait dit de ne rien faire qui puisse étendre le conflit, déjà si grave, qui déchire l'Europe. Mais M. Mussolini aurait ajouté qu'il ne saurait se désintéresser des droits vitaux italiens et qu'il entendait les faire valoir par les moyens que, le cas échéant, il jugerait opportun d'employer. Cela répond assez bien à tout ce que nous connaissons des directives de la politique italienne. Et cela répond également aux paroles prononcées récemment à Milan par le comte Ciano.

Quels sont ces droits et quels sont ces moyens? C'est ce qui, à ce jour, demeure toujours quelque peu mystérieux. Il est à présumer que les droits affectent surtout la Méditerranée dans les points où l'Italie s'est toujours estimée lésée: les Balkans, le Proche-Orient et l'Afrique du Nord. Quant aux moyens, il se pourrait bien que le «duce», avec son réalisme habituel, envisage plusieurs d'entre eux et qu'il se serve de l'un ou de l'autre, selon les circonstances.

Prendra-t-il acte des succès allemands en Occident pour aller chercher des gages dans la direction de l'est? Ou cherchera-t-il seulement à se ménager une position diplomatique telle que, au moment de la paix, on ne pourra rien refuser à l'Italie? Subira-t-il, en une de ces savantes «combinaisons» chères aux traditions de son pays, la manœuvre militaire et la manœuvre politique? Tout cela demeure du domaine de l'hypothèse... Mais, si l'intervention militaire se produit, il est à présumer qu'elle se réalisera du côté des Balkans plutôt que directement contre les puissances alliées.

Ce que nous devons dire en Suisse, c'est que, si à deux reprises, le 2 septembre 1939 et le 10 mai 1940, la bourgeoisie a passé à côté de nos têtes, l'action de la Péninsule n'y a pas été étrangère. C'est maintenant que l'on recueille les fruits de la politique de M. Molta lequel a bien servi les intérêts de notre pays, en s'assurant l'amitié italienne.

La Roumanie mobilise

1 million 300 mille hommes sous les drapeaux

BUCAREST, 22 (Havas). — La mobilisation de la majorité des réservistes roumains est annoncée par l'état-major. Les réservistes devront rejoindre leurs unités dans les 24 heures. Les permissionnaires doivent se présenter immédiatement. Cette mesure ne concerne pas les ouvriers employés aux travaux de fortifications, construction de lignes de chemins de fer et de routes, dans les industries pétrolière et charbonnière, ni les employés des ministères d'Etat. On estime que d'ores et déjà la Roumanie a sous les armes 1.300.000 hommes.

Une violente tempête à Valparaiso

SANTIAGO DU CHILI, 23 (D.N.B.). — Un terrible ouragan a sévi mercredi sur le port de Valparaiso. L'unique dock flottant de Valparaiso et le vapeur qui s'y trouvait ont coulé. Une partie du môle a été détruit. En outre, plusieurs autres embarcations ont été détruites. Le croiseur chilien «Latorre» a subi de légères avaries. La tempête a également causé des dégâts dans d'autres parties du Chili central. On ne signale jusqu'ici aucune victime.

DEPUIS HIER, LA SITUATION MILITAIRE N'A PAS SENSIBLEMENT ÉVOLUÉ

Face à l'ennemi, les Français tiennent leurs positions en Picardie

L'avance allemande vers la Manche a pu être légèrement enrayée

La présence du maréchal Weygand sur le front galvanise les troupes. — De violents combats dans la région de Valenciennes à Cambrai. — Sur la Somme et sur l'Aisne, les positions se sont consolidées. En Belgique, les Alliés se battent toujours sur la ligne de l'Escaut.

La situation française

Le gros des troupes allemandes n'est pas engagé en Picardie

PARIS, 23 (Havas). — Dans les milieux militaires français, touchant de près, à Paris, le généralissime, on se fait l'écho de la satisfaction du général qui déclare cependant que la situation reste grave et que le fait que depuis deux jours, elle ne marque pas une grande évolution ne doit pas être interprétée avec trop d'optimisme. Cependant, il convient de remarquer que le gros des troupes allemandes n'est pas engagé à fond en Picardie. Cette région continue à être parcourue par des détachements de motocyclistes allemands soutenus par quelques autos-mitrailleuses. Il ne s'agit là que de forces très légères qui sont incapables d'occuper et de tenir un terrain et se replient devant l'intervention des éléments français, même de peu d'importance. Mais ces détachements sont très mobiles. Ils agissent exactement comme des «coureurs» et des «battreurs d'estrade» de la cavalerie légère d'autrefois.

Il est nécessaire également, dit-on dans les milieux militaires français autorisés, que la population déjoue le plan de l'état-major allemand qui envoie ces détachements pour semer la confusion et que les habitants ne prennent pas la fuite avant l'arrivée d'un de ces groupes de quelques motocyclistes, même puissamment armés, mais incapables de se maintenir longtemps sur les points atteints.

Il convient au contraire que les habitants continuent de travailler et d'assurer la marche d'une vie normale.

Le communiqué français

PARIS, 22 (Havas). — Communiqué officiel du 22 mai au soir:

Au cours de la journée, les combats continuent dans le Nord et en Belgique. Rien d'important à signaler sur le reste du front.

Un grand combat entre Valenciennes et Cambrai

PARIS, 22 (Havas). — On annonce qu'aux premières heures de l'après-midi, un combat important se déroule entre Cambrai et Valenciennes.

Par ailleurs, la situation reste confuse

PARIS, 22 (Havas). — On ignore encore à Paris l'importance des effectifs allemands engagés dans le gros combat qui se déroule entre Cambrai et Valenciennes. Il s'agit, dans tous les cas, des plus importants engagements qui marquent le cours de la journée.

Par ailleurs, dans la région d'Arras, on signale des mouvements de troupes alliées qui ne provoquent pas, semble-t-il, de réactions allemandes.

Entre Arras et la Somme, la situation reste confuse, la cavalerie motorisée allemande continuant ses razzias, poussant une pointe jusqu'au sud de la Somme. Sur la Somme et l'Aisne, des forces importantes françaises continuent à s'installer solidement.

Hier, le front allié a été tenu partout

LONDRES, 23 (Reuter). — Mercredi soir, on apprendait que le front où sont établies les forces franco-britanniques a été partout tenu. Les pertes ne sont pas lourdes.

Les troupes anglaises ont effectué une contre-attaque entre Arras et Douai. Le résultat de ces opérations n'est pas encore connu. Les Belges ont fait aussi des contre-attaques contre les Allemands qui sur deux points avaient réussi à franchir l'Escaut. Ces contre-attaques ont été couronnées de succès.

La situation militaire vue par le D.N.B.

BERLIN, 23 (D.N.B.). — La situation militaire est caractérisée par la

agrégation et qu'en conséquence les Allemands devront intervenir encore vigoureusement avant que l'adversaire soit obligé de déposer les armes. Jusqu'ici, toutes les tentatives d'enfoncer les lignes allemandes ont été repoussées.

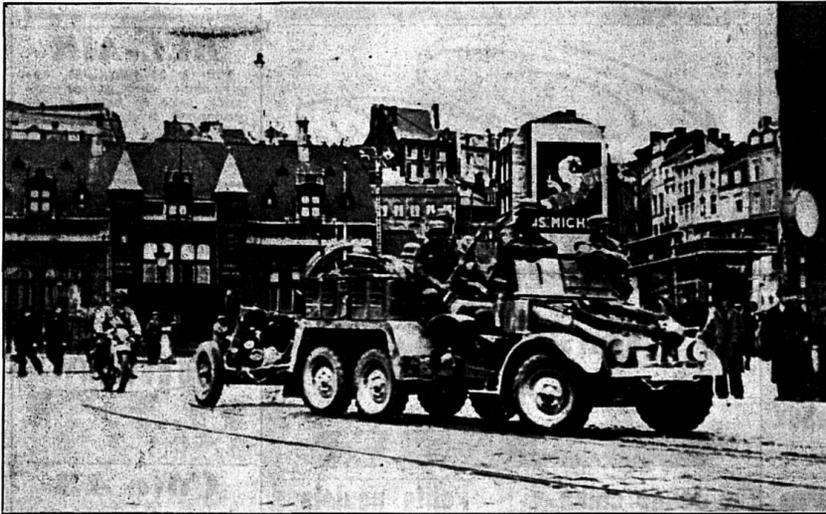
Les opérations ont montré que les formations motorisées et mécanisées anglaises et françaises sont sensiblement inférieures aux formations du Reich, tant en ce qui concerne la tactique que la technique du combat. Cela concerne surtout le commandement, mais aussi l'instruction de la troupe et le matériel.

L'affirmation faite par les Alliés suivant laquelle les formations motorisées allemandes qui avancent profondément en territoire ennemi éprouveraient des difficultés en ce qui concerne l'arrivée du ravitail-

ment ou des renforts est erronée. L'Allemagne a pris aussi des dispositions pour le ravitaillement de ces troupes spéciales qui avancent très rapidement dans le territoire ennemi, dispositions qui s'écartent résolument des anciennes méthodes. Le règlement de tous les services d'arrière constitue un point qui a retenu l'attention des autorités militaires du Reich dès le premier moment et l'ennemi peut être sûr que toutes ces mesures ont été prises pour qu'il ne se produise dans cet ordre d'idées aucune surprise.

Il convient de signaler qu'outre l'intervention massive de l'aviation allemande, la marine de guerre du Reich a attaqué l'ennemi dans ses eaux.

(Voir la suite en dernières dépêches)



L'entrée des troupes allemandes dans la ville de Liège.

réduction de la zone des opérations qui reste à la disposition des troupes ennemies encerclées entre les côtes de la Manche et de la Mer du Nord et le front occupé par les troupes allemandes.

Dans cette zone ou plutôt dans ce cercle, les Belges avant tout, mais aussi les Français, opposent une résistance sérieuse. Diverses attaques et des tentatives de rompre les lignes allemandes ont été effectuées sur un large front avec des formations motorisées. Des chars anglais ont aussi fait leur apparition. Pour le moment, une partie des détachements britanniques qui avaient pris la fuite ont été regroupés et participent maintenant à la défense, afin de couvrir la tentative d'embarquement des troupes anglaises dans les bases de la Manche.

Quoi qu'il en soit, les forces ennemies encerclées ne sont pas seulement importantes en tant qu'effectifs, mais elles sont aussi bien armées. Parmi les unités françaises coupées se trouvent de nombreuses divisions d'élite. La part des unités motorisées est très forte. Le ressort de ces faits que l'ennemi n'est pas encore en état de dés-

Le développement des opérations

Notre correspondant de Paris nous téléphone:

La déclaration du général Weygand, rapportée par M. Paul Reynaud, a produit une impression profonde dans tout le pays au lendemain des heures tragiques de la séance du Sénat.

«Je suis plein de confiance, a dit le général Weygand, si chacun fait son devoir avec une énergie farouche.»

Accouru en avion de Beyrouth, il y a deux jours, c'est en avion également que le nouveau chef suprême des armées alliées s'est rendu sur le front.

Sur quels éléments peut se fonder l'espoir que révèle ces paroles?

La situation n'est ni moins ni plus grave qu'elle ne l'était il y a vingt-quatre heures, mais le général Weygand a su, au cours de cette rapide visite aux unités, remettre partout de l'ordre, rassembler toutes les énergies pour les journées décisives qui se préparent.

Alors que cette situation demeurait

assez confuse la veille, elle apparaît aujourd'hui avec plus de netteté.

Voici en effet comment on peut la résumer:

1. Au nord des champs de bataille qui s'étendent de la Mer du Nord à la Somme, la ligne, solidement tenue par les Alliés, suit principalement le cours de l'Escaut. Les combats dans cette région ont été très durs dans la journée du 22. Les Allemands ont, sans succès, lancé de puissantes attaques contre Valenciennes et Cambrai.

Arras, où les Allemands avaient réussi à pénétrer, est repassée entre nos mains.

Les Français, ainsi que les Belges et les Britanniques, ont contre-attaqué tant sur l'Escaut qu'entre Douai et Arras.

2. Entre Arras et Amiens, la situation est moins nette. On se trouve en présence ici d'une forte zone où les troupes blindées des deux adversaires s'entremêlent et s'entrechoquent sans qu'on puisse définir exactement un front. A Amiens, les Allemands s'accrochent encore, mais le terrain leur est à présent disputé.

3. Sur la Somme, les Alliés se sont solidement établis. Sans doute, les Allemands ont pu annoncer dans leurs communiqués que des pointes avaient été poussées par eux vers la mer, mais il convient de remarquer que ces pointes sont formées par des forces motorisées dont l'action est forcément limitée.

4. La bataille fait rage sur le reste du front entre la Somme, l'Aisne et la région de Montmédy.

Les troupes du général Weygand tiennent tête magnifiquement aux assauts qui leur sont livrés par l'infanterie que soutient l'artillerie lourde et les avions de bombardement.

Au-delà de Montmédy, rien d'important à signaler.

Ajoutons que l'aviation alliée fait preuve d'une grande activité. De source britannique, on annonce notamment que la Royal Air Force a effectué des opérations de bombardement très efficaces à l'ouest du Rhin, à l'ouest de la Ruhr et sur les colonnes blindées allemandes qui se sont infiltrées dans le nord de la France. De nombreux objectifs militaires comme les ponts sur la Meuse ont été atteints.

J'ÉCOUTE...

Examen de conscience

De source militaire, on apprend que, dans une commune bernoise, une femme d'origine étrangère avait colporté une histoire stupide et qu'elle aura à répondre de ce méfait devant la justice. Que l'on mette donc un pavé sur sa langue quand on ne s'en sert que pour répandre des sottises ou des nouvelles non contrôlées ou nuisibles! Trop de bruits fantaisistes ont circulé la semaine dernière. L'autorité militaire a dû y mettre bon ordre et enfermer, ici ou là, des bavards malveillants. Le commandant de place de la Chau-de-Fonds a publié, à ce sujet, un avis salutaire, tout en faisant savoir que d'aucuns avaient été arrêtés.

«Quand on connaît, par la suite, l'origine d'un certain enervement qui s'est manifesté, toujours la semaine dernière, dans quelques parties du pays, on s'apercevra qu'on s'en était laissé, une fois de plus, très bêtement conter.»

Pour ce qu'il y a de sérieux dans les faits, l'autorité militaire est là pour y parer. Elle fait preuve de la plus grande vigilance. Cela doit nous suffire. Ne lui compliquons pas la besogne en nous comportant comme des «Jeannettes», prêtes à recevoir tous les bavards.

Nous pouvons l'aider, en revanche, en communiquant à qui de droit, des renseignements aussi précis et contrôlés que possible sur une affaire louche ou douteuse dont nous aurions eu connaissance. Mais ce n'est pas à notre voisin que nous en parlerons. Ce sera, directement, aux organes de police que nous avons constitués pour cela et qui, seuls, sont à même de faire l'enquête nécessaire. Soyons sûrs d'avance, au surplus, que nous serons accueillis sans aucune impatience, si nous ne nous faisons pas l'écho simplement d'histoires à dormir debout.

Mais, dites-moi, entre nous, au cours de la semaine dernière, comment vous êtes-vous comportés, alors qu'on racontait et ceci et cela? Vous avez, aujourd'hui, l'occasion de faire votre examen de conscience, à tête plus reposée.

Le témoignage que vous pouvez vous rendre à vous-mêmes est bon, n'est-ce pas? Vous avez suivi exactement le mot d'ordre.

Vous êtes restés calmes et forts, dans le sentiment à la fois net et tonique que vous êtes prêts à faire tout votre devoir. Franchomme.

FRANCHOMME.

L'anniversaire du pacte militaire germano-italien célébré dans la presse des deux pays

ROME, 22. — A l'occasion du premier anniversaire de la signature du pacte, l'alliance militaire entre l'Italie et le Reich, signé à Berlin par le comte Ciano et par M. Ribbentrop, le roi d'Italie a conféré au maréchal Gœring la plus haute décoration italienne, l'ordre de la Très Sainte Annonciade, ordre qui lui confère le titre de cousin du roi d'Italie. A cette occasion, le roi-empereur et M. Mussolini ont envoyé au maréchal Gœring des télégrammes dans lesquels ils rappellent qu'il fut l'un des bâtisseurs de l'amitié italo-allemande. Toute la presse italienne publie des articles rappelant la date du 22 mai 1939 et réaffirmant l'importance du «Pacte d'acier».

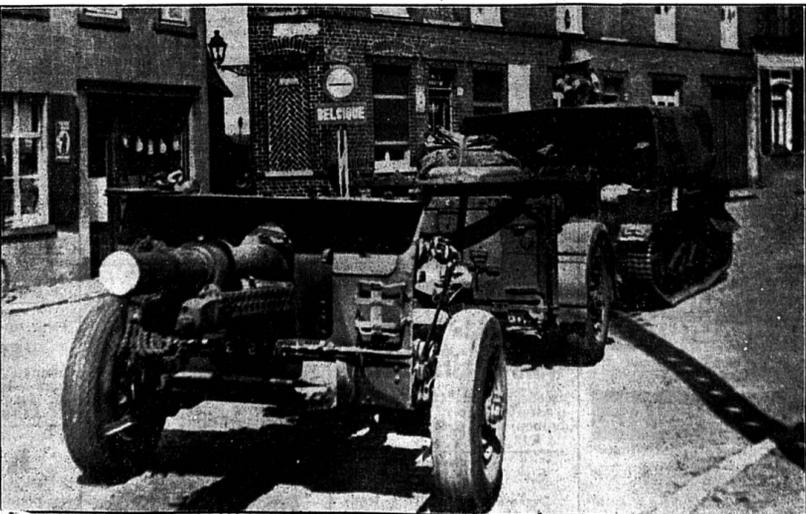
La «Gazzetta del Popolo» écrit: «L'Italie et l'Allemagne sont plus que jamais unies dans l'identité de leurs intérêts et de leurs justes aspirations. L'Italie, comme l'Allemagne, exige maintenant que ses droits soient reconnus. Rome et Berlin créeront le nouvel ordre européen.»

La presse allemand commémore également le premier anniversaire de l'alliance germano-italienne.

Le «Berliner Börsenzeitung» écrit:

L'alliance n'a pas vacillé un seul instant pendant cette année. Londres et Paris ont cru pouvoir espérer, quand l'Italie se déclara puissance non-belligérante et que l'Allemagne engagea seule la lutte militaire. Sous la puissance des faits, ils doivent aujourd'hui reconnaître qu'ils avaient chassé un fantôme. Trop tard. La politique des puissances occidentales à l'égard de l'Italie comme à l'égard de l'Allemagne vient d'être close. Un nouveau chapitre s'ouvre auquel les avocats d'un monde dépassé n'auront plus part. Plus personne ne peut douter qu'à l'avenir tous les événements européens tourneront autour de l'axe Rome-Berlin.

Le «Vöelkische Beobachter» écrit: «Comment se fait-il que l'Italie en ces grandes journées où se tranche le destin, d'où sortira une nouvelle Europe, reste immobile à l'écart? Le «duce» et le comte Ciano ont déclaré à plusieurs reprises que le programme d'action italien n'a subi aucune modification et les manifestations qui se sont déroulées dans toutes les villes d'Italie ont souligné la résolution de ce jeune peuple vigoureux, d'atteindre ce but.»



Une pièce d'artillerie motorisée anglaise franchit la frontière franco-belge.

AVIS OFFICIELS



VILLE de NEUCHÂTEL

Service d'entraide communal

Conformément à l'ordre du... un service d'entraide est créé dans la commune de Neuchâtel...

IMMEUBLES

A VENDRE JOLIE VILLA familiale, cinq chambres...

Propriété On demande à acheter petite propriété...

A VENDRE

A vendre pour cause de départ canapé avec matelas...

paons chez Lehnherr, Marin.

Qui a vu...

les verres de moutarde à 75 c. dans les magasins Meler?

A vendre

café-restaurant bonne existence. Capital nécessaire: 27.000 fr.

Meubles usagés

A vendre tables diverses, chaise-longue, chaises, tabourets...

A VENDRE

une raquette de tennis, un appareil photographique, une paire de lunettes d'approche...

A vendre un FOURNEAU

deux corps et un calorifère.

chambre à coucher double presque neuve, claire.

Chambre à manger magnifique, en noyer foncé...

ZIMMERMANN S. A. spécialité de Roco, à bon marché: pois tendres, à l'étuvée et au naturel...

Nouvelle spécialité de

à bon marché: pois tendres, à l'étuvée et au naturel...

ZIMMERMANN S. A.

RADIO

excellent poste «RADIONE», installé à domicile et garanti, pour le prix de 80 fr.

MEYSTRE votre fournisseur? Une maison coquette!

A vendre

beaux plants de fleurs annuelles, géraniums, bégonias...

Nouvel arrivage

Médéa Beaujolais Bordeaux Prix inchangés

Magasin Monthien

ÉPICERIE FINE NEUCHÂTEL E. LANGEL, succ.

Advertisement for sandals by J. Kurth, Neuchâtel. Features images of various styles of sandals and prices.

Advertisement for a large discount on cabris (goats) by Lehnherr frères.

Advertisement for eyeglasses, binoculars, and optical instruments by Mlle Reymond.

Advertisement for Crème de foie 'Au Paysan' by Au Paysan.

Advertisement for a young dog (Jeune chien) and small chickens (Petits poulets).

Advertisement for a radio.

Advertisement for Thon (tuna) and Prisi (oil).

Advertisement for Baillod s. A. tools.

Advertisement for wine (vin blanc) from Neuchâtel 1939.

Advertisement for apprenticeships (Apprentissages) for shoemakers.

A LOUER MARIN

Pour le 24 juin ou époque à convenir, quatre chambres, avec balcon, en plein soleil...

logement de trois pièces, chauffage central, salle de bain, jardin.

Perrière 4 à louer deux chambres et chambre haute habitable.

Serrières

A louer tout de suite ou par date à convenir, bel appartement...

A louer en ville, beau magasin avec devantures et caves.

CORTAILLOD A louer pour époque à convenir, près de la station...

A louer en ville, bel appartement de sept pièces et dépendances.

CHAMBRES Beau studio, tout confort, ascenseur.

PENSIONS Dame cherche dans petite famille tranquille et affectueuse...

BEL-AIR Pour le 24 juin 1940, appartement cinq pièces.

PESEUX A louer pour le 24 septembre 1940, bel appartement de trois chambres.

LOGEMENT de trois chambres dont une mansardée.

Côte 43 Logement bien exposé, d'une chambre, cuisine et dépendances.

COMBA-BOREL Pour 24 juin, rez-de-chaussée surélevé, quatre chambres.

LOGEMENT trois pièces, soleil. S'adresser Mme Schindler.

LOGEMENT de deux chambres et dépendances, soleil.

jeune fille pouvant coucher chez ses parents.

GORCELLES A louer tout de suite ou époque à convenir.

A LOUER Appartements 3 et 4 chambres.

24 JUIN POUR BUREAUX dans la boucle trois-quatre pièces.

APPRENTISSAGES cordonnier est demandé tout de suite dans bon atelier de la ville.

CENTRE Logement trois pièces, lessivier, bon état.

STUDIO Le STUDIO qui a eu l'honneur de vous faire connaître MARIE-ANTOINETTE - TOUTE LA VILLE DANSE a le rare privilège de vous présenter dès demain vendredi la plus grandiose réalisation en couleurs de tous les temps Les quatre plumes blanches

Joli logement

de trois chambres, à louer. Pour le visiter, s'adresser le matin.

Bel appartement

tout de suite ou époque à convenir: cinq chambres, central, bains, grand balcon.

CHAMBRES

Chambre meublée, à louer. Rue Louis-Favre 25, 2me.

PENSIONS

Dame cherche dans petite famille tranquille et affectueuse.

DEMANDES A LOUER

Famille cherche appartement meublé pour tout de suite (quatre lits).

DOMAINE

de bonne grandeur est demandé à louer pour le printemps 1941.

OFFRES D'EMPLOIS

La poste de Valangin cherche aide-facteur de 16 à 18 ans.

jeune fille

sérieuse, sachant bien cuire. Gages: 60 à 70 fr. par mois.

sommelière

présentant bien, sérieuse, trouverait place pour tout de suite dans bon restaurant.

PERSONNE

pour laver la vaisselle. S'adresser au café du Théâtre.

jeune personne

de confiance pour servir au restaurant et aider aux travaux du ménage.

garçon de cuisine

15 à 17 ans. Demander l'adresse du No 322 au bureau de la Feuille d'avis.

JEUNE FILLE

On demande pour tout de suite une fille pour aider dans un café-restaurant.

sommelière

honnête et de confiance, parlant les deux langues. Café du Théâtre, Boudry.

homme

d'un certain âge, de confiance, pour la garde d'une trentaine de génisses.

DEM. D'EMPLOIS

Ouvrier connaissant très bien les travaux de cave cherche à importer quel emploi.

Jeune sommière

cherche place dans bon petit café. Entrée à convenir.

Bas

Ouvrière d'une grande fabrique de bas, se recommande pour le remailage.

Secrétaire, employée de bureau

sachant correspondre en allemand et en français, cherche travaux concernant son métier.

bonne à tout faire

sachant cuire et tenir un petit ménage au propre.

petits chats

blancs. Bons soins exigés. A. Chopard, rue Bachelin 38.

L'ITALIEN POUR TOUS

Fr. 5.— PAR MOIS Mme CARACINI, professeur Tél. 531 88 Pourtalès 3 *

Alb. Kramer tapissier

se rend toujours à domicile Valangin Tél. 6 91 06

DEMANDES à ACHETER

Je cherche à acheter d'occasion un vélo

Achat bijoux or

argent, platine, brillants meilleur prix du jour H. VUILLE acheteur patenté Temple-Neuf 16, Neuchâtel

Pavillon de jardin

ou de plage serait acheté. Indiquer la superficie et le prix. On achèterait aussi un PETIT CHAR. Adresser offres écrites à P. V. 325 au bureau de la Feuille d'avis.

vélos d'occasion

dames et monsieur. Offres détaillées sous chiffres O 3478 Al Publicitas, Neuchâtel.

BIJOUX

ancien or, platine Achats à bon prix L. MICHAUD acheteur patenté Place Purry 1

REMERCIEMENTS

Les parents de Monsieur César MURISSET, remercient sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné de la sympathie à l'occasion du décès de leur frère et oncle.

Neuchâtel, 22 mai 1940

Large advertisement for clothing (pullover, jupes) by 'LA MAISON AVEC LE GRAND CHOIX au SANS RIVAL'. Includes image of a woman in a dress.

L'évolution de la situation militaire sur les fronts franco-belges

Les achats d'avions en Amérique

WASHINGTON, 23 (Reuter). — M. Purvis, chef de la commission franco-anglaise pour les achats aux Etats-Unis a déclaré que quelques-uns des bombardiers achetés aux Etats-Unis pour les Alliés volderont au-dessus de l'Atlantique. Cette déclaration a été faite à l'issue d'une conférence avec le secrétaire à la trésorerie, M. Morgenthau. Les demandes alliées tendant à ce que les gouvernements de Londres et de Paris obtiennent des assurances quant à la priorité des livraisons ont été examinées. M. Purvis a déclaré qu'un certain nombre de puissants bombardiers ont déjà franchi l'Atlantique. D'autres suivront, dès qu'ils seront terminés.

Emissions radiophoniques de jeudi

(Extrait du journal « Le Radio »)

SOTTENS : 7 h., Inform., 7.10, disques. 11 h., émission matinale. 12.30, l'heure. 12.30, Inform., 12.40, disques. 16.59, l'heure. 17 h., concert. 18 h., causerie. 18.10, sélections d'opérettes. 18.20, pour Madame. 18.50, communiqués. 18.55, concert. 19.15, causerie sur le français. 19.40, sérénades. 19.50, Inform. 20 h., échos d'ici et d'ailleurs. 20.30, chansons. 20.40, le club des treize. 20.55, en sourdine. 21.05, les causes célèbres. 21.55, musique française moderne. 22.05, danse. 22.20, Inform.

Télédiffusion : 11 h. (Bâle), émission matinale. 12.40 (Lausanne), disques. 17 h., thé dansant. 18 h., causerie. 18.10, sélections d'opérettes. 18.20, pour Madame. 18.55, concert. 19.40, sérénades. 20 h., échos d'ici et d'ailleurs. 20.30, chansons. 20.40, le club des treize. 21.35, musique contemporaine. 22.05, danse.

BEROMUNSTER : 11 h., causerie-audition. 12.40, conc. militaire. 13.30, suite de « Carmen ». 16.30, pour les malades. 17 h., concert. 18.10, chant. 18.30, souvenirs littéraires. 19 h., mélodies. 19.43, musique. 20.25, conc. religieux.

Télédiffusion : 11 h. (Bâle), émission matinale. 12.40 disques. 13.30, suite de « Carmen ». 16.30 (Zürich), pour les malades. 17 h. (Lausanne), thé dansant. 18.10 (Zürich), chansons. 19 h., mélodies. 19.43, musique militaire. 20 h., causerie. 20.25, conc. religieux.

MONTE-CENERI : 11 h., émission matinale. 12.40, trio. 13 h., disques. 17 h., concert. 19 h., musique légère. 20 h., émission musico-littéraire. 20.30, conc. par le R.O. 22 h., danse.

Télédiffusion : 12.40 (Lugano), trio. 13 h., disques. 17 h., musique légère. 20 h., et 21.20, conc. par le R.O. 22 h., danse.

Télédiffusion (programme européen pour Neuchâtel) : Europe I : 11 h. (Stuttgart), concert. 13.45, variété. 14.25, causerie musicale. 15 h. (Cologne), concert. 16.10 (Stuttgart), petit orchestre. 17 h. 25 (Milan), concert. 18.30 (Stuttgart), musique variée. 20 h., musique populaire. 20.25, sélections d'opéras allemands. 21.30, concert.

Europe II : 12.15 (Paris), concert. 12.45, musique de la Grande République. 13 h. (Radio-France), musique variée. 16 h., pour les enfants. 16.45 (Paris), mélodies. 17 h., chansons. 17.30, sélection de « La petite Bohème ». 18.15, chansons. 18.30, le quart d'heure du soldat. 18.45, musique légère. 19.40, disques. 22 h., musique de chambre.

RADIO-PARIS : 12.45, conc. vocal. 13.45, cello. 14.10, violoncelle. 16 h., musique variée. 16 h., pour les enfants. 17 h., mélodie classique. 18 h., relais de l'opéra comique. 21.45, chants populaires. 22.45, musique variée.

PARIS P.T.T. : 12 h., musique variée. 17.15, sélection de « La petite Bohème ». 18.45, musique légère. 22 h., musique de chambre.

BROYWICH : 18.30, musique légère. **FLORENCE :** 20.30, comédie musicale. 21 h., musique variée. **MILAN :** 21 h., « Fedora », opéra de Giordano. **ROME :** 22.25, cello et piano.

Demain vendredi

SOTTENS : 7 h., Inform., 7.10, disques. 11 h., émission matinale. 12.30, l'heure. 12.30, Inform., 12.40, disques. 16.59, l'heure. 17 h., concert. 18 h., musique variée. 18.15, chronique d'Albert Rheinwald. 18.25, les sports. 18.50, bulletin de l'O.N.S.T. 18.40, causerie. 18.50, communiqués. 19 h., disques. 19.15, micro-magazine. 19.50, Inform. 20 h., chez nos soldats. 20.45, fantaisie policière. 21.30, musique contemporaine. 22.20, Inform. 22.30, jazz.

Carnet du jour

CINEMAS
Studio : Sonate au clair de lune.
Apollo : Cavalcade d'amour.
Palace : 8 artilleurs en vadrouille.
Théâtre : L'étrange M. Victor.
Rex : Les jumeaux de Brighton.

Les Français annoncent la reprise d'Arras

PARIS, 22 (Havas). — Communiqué officiel du 22 mai au matin : La pression de l'ennemi a continué à s'exercer dans la direction de la côte, sous forme de raids exécutés par de petits détachements motorisés. Arras est actuellement entre nos mains.

En Lorraine, l'ennemi ayant exécuté des tirs sur trois villes à l'arrière de notre front, nous avons riposté sur trois villes à l'arrière du front allemand.

Selon le D.N.B. une tentative de chars blindés anglais contre Arras aurait échoué.

BERLIN, 22. — On mande de source autorisée au « Deutsche Nachrichtenbüro » que, sous le feu de l'artillerie allemande et des attaques destructives de vols en piqué des bombardiers allemands, la tentative désespérée des chars blindés anglais contre Arras de briser la ligne d'encerclement allemande a échoué.

La plus grande partie des chars blindés anglais a été détruite ou mise en flammes par le feu du champ de bataille de l'artillerie allemande. Les autres chars blindés se virent obligés de se sauver en retraite. Près d'Arras, les Anglais ont dû reprendre le combat par suite de la percée allemande vers la Manche et en même temps pour protéger leur retraite rapide pour atteindre les ports de la Manche.

Les lignes de la Somme et de l'Aisne tenues par les Français

PARIS, 22. — On n'a enregistré aucun développement nouveau de la

Nouvelles financières

BOURSE DE PARIS		
	20 mai	22 mai
3 1/2 % Rente 1932 A	82.50	82.40
Crédit Lyonnais	1612.—	1530.—
Suez cap	13.800.—	14300.—
Cie Générale Electric.	1422.—	1435.—
Philips	1952.—	1982.—
Rhône-Poulenc	1050.—	1085.—
Ugine	1995.—	2030.—
Air Liquide	1132.—	1105.—

BOURSE DE LONDRES		
	21 mai	22 mai
3 1/2 % War Loan	97.50	97.50
Rio Tinto	10.10	10.10
Rhodana	9.7 1/2	9.7 1/2
Shell Transport	3.2 1/2	3.2 1/2
Courtaulds	1.12 1/2	1.12 1/2
Br. Am. Tobacco ord.	4.15.—	4.15.—
Imp. Chem. Ind. ord.	1.8 9	1.8 9
Imp. Tobacco Co ord.	5.2 6	5.2 6

BOURSE DE NEW-YORK		
	Clôt. du 21 mai	Ouv. du 22 mai
Allied Chemical et Dye	141.25	—
American Can	89.75	—
American Smelting	32.—	31.50
American Tel et Teleg	149.62	149.25
American Tobacco «B»	70.12	71.—
Bethlehem Steel	68.75	68.25
Chrysler Corporation	56.50	57.12
Consolidated Edison	24.37	23.50
Du Pont de Nemours	153.—	151.—
Electric Bond et Share	40.—	39.62
General Motors	40.—	39.62
International Nickel	20.82	20.12
New York Central	9.87	9.50
United Aircraft	42.25	43.75
United States Steel	44.—	44.25

(Cours communiqués par le Crédit Suisse, Neuchâtel.)

Ed. Dubied et Cie S. A., Couvet
Le bénéfice au 31 décembre 1939, y compris le report de l'exercice précédent, s'élève à 710.325 fr. (612.777 fr.). Le conseil proposera à l'assemblée générale de prélever 29.950 fr. en faveur de la réserve (25.968 fr.), de répartir un dividende inchangé de 5 %, d'attribuer 80.000 fr. à un fonds de réserve spécial et de reporter à nouveau 125.374 fr. (111.308 fr.).

Le bénéfice net de 1939 se montait à 569.016 fr. contre 519.373 fr. en 1938. Les ateliers de décolletage de Couvet ont été occupés d'une façon très satisfaisante. Le rendement de Pontarlier est amoindri par les décrets sur la limitation des bénéfices. Le département des machines à tricoter a dû être adapté à d'autres fabrications.

situation qui, à la fin de la soirée, était la suivante :

En Belgique du nord, les combats entre les alliés franco-anglo-belges et les Allemands continuaient dans la région de l'Escaut. Dans la région de Cambrai, la bataille continue avec le flux et le reflux marqués par la reprise en mains de la situation à Arras. Au nord de la Somme, la situation reste confuse en raison de la présence de petits détachements légers allemands sillonnant la région. La ligne de la Somme est solidement tenue par les troupes françaises, ainsi que l'Aisne et toute la ligne depuis l'Aisne jusqu'à la région au sud-ouest de Sedan et tout le développement de la ligne Maginot jusqu'à la Suisse. Tout le long du développement de la ligne Maginot rien à signaler.

La confiance du général Weygand

PARIS, 22 (Havas). — M. Paul Reynaud, président du conseil, a fait à la presse la déclaration suivante : Je viens de voir le général Weygand, de retour du front. Il m'a dit : « Je suis plein de confiance si chacun fait son devoir avec une énergie farouche. Les populations civiles ne doivent pas se laisser effrayer par les raids des troupes motorisées allemandes semblables aux raids de cavalerie d'autrefois et à qui l'audace peut coûter cher. Elles doivent rester chez elle au travail. Toute diminution de la production est un affaiblissement de la patrie. Les ordres sont donnés en ce sens aux autorités civiles et militaires. Je vous répète que si nous tenons un mois — et nous tiendrons le temps qu'il faudra — nous aurons fait les trois quarts du chemin de la victoire ».

L'activité de la R.A.F. se fait toujours plus intense sur les champs de bataille comme à l'arrière allemand

LONDRES, 23 (Reuter). — Le ministère de l'air communique :

Au cours de la journée de mardi, d'importantes formations de la Royal Air Force ont attaqué la pointe des colonnes motorisées allemandes dans leurs mouvements en direction des ports de la Manche. Des concentrations de troupes, de tanks, des colonnes de ravitaillement et de renforts ont été mitraillées. Des routes et des voies ferrées ont été attaquées au moyen d'énormes bombes explosives. Des dégâts considérables ont été causés à l'ennemi partout où il était visible.

Au cours de la nuit de mardi à mercredi, des bombardements ont eu lieu sur une très grande échelle contre les principales lignes de communications ennemies menant dans les régions de Namur, de Dinant et d'Aix-la-Chapelle. De nombreux ponts ont été détruits ou rendus inutilisables et d'importants dégâts ont été faits aux voies de triage et aux transports ferroviaires. Simultanément, d'importantes formations de bombardiers ont été envoyées en Prusse rhénane pour opérer des bombardements contre des objectifs militaires et des nœuds de communications. Plusieurs bombes ont touché des ponts, des points et des nœuds ferroviaires et du matériel roulant.

L'aérodrome de Stavanger a été de nouveau bombardé au cours de la nuit de mardi à mercredi. En repartant à leurs bases, nos avions ont vu d'énormes incendies. Pendant la journée de mardi, les avions de combat britanniques ont effectué des vols destinés à couvrir l'action des bombardiers au-dessus des champs de bataille de la Belgique et du Nord de la France. Il y a eu de nombreux combats aériens ; 24 appareils ennemis ont été détruits ou fortement endommagés.

De tous les avions britanniques qui prirent part aux opérations de

jour et de nuit au-dessus des champs de bataille du Nord de la France et de la Belgique, ainsi qu'en Scandinavie, 5 avions seulement ne sont pas rentrés à leurs bases.

Retour de confiance dans la presse britannique

LONDRES, 22. — Après la nouvelle de la reprise d'Arras, les journaux anglais de mercredi soir se montrent plus confiants. L'« Evening News » déclare que les experts n'envisagent pas la situation militaire avec trop de pessimisme car ni l'armée française, ni l'armée britannique n'ont été battues.

Les éditoriaux expriment l'avis que l'heure du destin a sonné et que les plus grands efforts doivent être déployés pour rattraper le temps perdu.

Les journaux publient un appel à la nation demandant à chacun de déployer son effort maximum dans son domaine.

Le gouvernement belge reste en Belgique

LONDRES, 22 (Havas). — L'ambassade de Belgique à Londres déclare aujourd'hui que, contrairement aux informations de source allemande, le gouvernement belge demeure en Belgique où il reste en contact étroit avec le roi et l'armée. Les ministres sont allés individuellement en France pour l'adoption des mesures nécessaires immédiatement par l'arrivée des réfugiés et pour la conscription de tous les Belges de 17 à 35 ans encore non appelés.

POUR LA DURÉE DES HOSTILITÉS

La Chambre des communes confère les pleins pouvoirs au gouvernement britannique

LONDRES, 22 (Reuter). — M. Attlee, lord du sceau privé a informé la Chambre des communes, lors de la séance de mercredi, que le gouvernement, vu la situation actuelle aussi critique, était contraint de demander que des pleins pouvoirs spéciaux lui soient accordés. Une loi s'y rapportant sera mise en discussion en trois lectures aux deux Chambres du parlement au cours de la journée. M. Attlee déclara :

Chaque membre des Communes est conscient de la portée de la situation actuelle. En ce moment, une grande bataille est en cours. Nos troupes sur mer, sur terre et dans les airs combattent avec un élan admirable. Il est évident, que les semaines à venir vont être critiques. Notre ennemi courroucé, joue son va-tout par tous les moyens à sa portée, sans considération du droit international, de la justice et de l'humanité, pour empêcher une décision. Nous sommes résolus à l'en empêcher (applaudissements). Le gouvernement a la certitude que le moment est maintenant venu de mobiliser toutes les ressources qui sont à notre disposition. Nous devons mettre toutes nos forces dans cette lutte.

Nous ne pouvons pas savoir ce que nous apporteront ces prochaines semaines ou ces prochains jours. La vérité, c'est que nous nous opposerons à l'ennemi, comme le peuple britannique l'a fait dans le passé. Il est donc nécessaire que le gouvernement ait un contrôle total sur toutes les personnes et leurs avoirs, non seulement sur des personnes isolées, mais sur tous les individus, riches ou pauvres, travailleurs ou employeurs, hommes ou femmes. Ces pleins pouvoirs, je vous les demande cette après-midi. Je ne les exige pas de vous dans une atmosphère de panique. La panique n'est pas de mise. Mais nous demandons, que dans cette situation actuelle nous solent accordés les pleins pouvoirs que nous sollicitons.

M. Attlee, lord du sceau privé, termina sa déclaration en relevant qu'une motion spéciale concernant la procédure soit adoptée, pour liquider la loi immédiatement. La

Le gouvernement hollandais s'est installé définitivement à Londres

pour la durée de la guerre
LONDRES, 22. — Les milieux néerlandais compétents de Londres annoncent que le gouvernement des Pays-Bas s'est établi en Angleterre pour la durée de la guerre et qu'il occupe un bâtiment à Londres où toutes les divisions administratives seront placées. Jusqu'ici le gouvernement hollandais s'était établi dans le bâtiment de la légation. La reine des Pays-Bas restera momentanément au palais de Buckingham et cherchera sans doute plus tard une résidence pour y établir la cour de Hollande.

M. Churchill fait une brève visite en France

LONDRES, 22 (Reuter). — Le premier ministre britannique M. Churchill, a fait mercredi après-midi une courte visite en France. Il était accompagné d'experts de la marine, de l'armée et de l'aviation. Le premier ministre a eu des entretiens avec M. Reynaud, président du conseil, et avec le général Weygand. M. Churchill est retourné mercredi soir à Londres.

Arrivée de Canadiens en Angleterre

LONDRES, 22 (Reuter). — Deux nouveaux transports avec plusieurs centaines de soldats canadiens sont arrivés mercredi dans un port de la côte occidentale anglaise.

Chambre adopte la loi après une brève discussion.

La commission royale a annoncé à 18 h. 10 que le roi a signé la loi sur les pleins pouvoirs. La loi entre ainsi immédiatement en activité. Deux seuls membres de la Chambre des communes, soit MM. Maxton, travailliste indépendant, et Gallacher, communiste, ont combattu les pleins pouvoirs.

Le projet le plus draconien qui ait jamais existé

LONDRES, 23 (Havas). — Le projet de loi Attlee des pleins-pouvoirs est le plus draconien qui fut jamais promulgué en Angleterre. Le ministre du travail a le pouvoir de réquisitionner le travail et les biens de toute personne de n'importe quel âge. Toute personne peut être obligée de travailler à n'importe quel travail, à n'importe quel endroit, à un salaire fixé par le gouvernement.

La loi contre la trahison adoptée

LONDRES, 23 (Reuter). — Les Communes ont approuvé en deuxième et troisième lecture la loi contre la trahison qui prévoit la pendaison dans certains cas d'espionnage et de sabotage commis dans l'intention de favoriser l'ennemi.

Bonne précaution

A part les rhumes, toutes les affections des bronches tendent à devenir chroniques. Les bronchites, les pleurésies, l'influenza laissent des traces qui causent l'essoufflement, l'oppression, l'asthme, le catarrhe, l'emphysème. On évite les complications en ayant recours à la Poudre Louis Legras. Elle soulage instantanément. La boîte : 1.50 toutes pharmacies.

FEUILLETON de la « Feuille d'avis de Neuchâtel »

Que la vie est belle

par **JEAN D'ESME**
ROMAN GAI

Ce fut Henri qui lui répondit.
— Voilà deux jours, dit-il exagérant quelque peu, voilà deux jours que nous cherchons à éviter ce désastre. Malheureusement le contrat de Miss Gilleroy est formel : il y a 260.000 francs de travaux terminés et 160.000 de dédit à lui rembourser, sinon elle demeure libre de faire ce qui lui plaît.
Le vieil homme ne sourcilla pas devant les chiffres qu'Henri venait de lui lancer à la tête.
— Et vous me dites que cette jeune fille est ici, à l'hôtel.
— Oui, dit Pierre, à l'étage ad-dessous, appartement 47.
L'oncle Anthelme marcha droit vers la porte et dit avec résolution.
— J'y vais ! Vous autres, ne bougez pas d'ici !
Et il sortit.
— Nom d'une bielle, dit Pierre lorsqu'ils eurent repris leurs esprits ! Ça va faire un beau gâchis !

— Mon enfant, disait le vieil homme, je sais que vous êtes une amie de mon neveu. Il s'est mis dans une situation qu'exécutent seules sa jeunesse et la grâce de votre beauté. Voulez-vous que nous parlions comme deux amis ?
Une rougeur farda le visage de Ruby. Ce vieil homme fin, plein de galanterie surannée, exerçait sur elle une étrange séduction. Elle se sentait attirée vers lui par une sympathie pleine de spontanéité.
— Je serais très heureuse d'être votre amie, dit-elle en souriant.
— Merci. Tout d'abord — celui que vous connaissez sous le nom de Jean du Mazet...
Le sourire de Ruby s'accentua.
— ... s'appelle Jean de Vautubières, cela je le savais...
L'oncle Anthelme, éprouvant sa première surprise, dit :
— Ah ! vous le saviez ! Parfait. Ce jeune imbécile...
Ruby secoua la tête.
— Jean n'est pas un imbécile ! dit-elle doucement.
Sous le coup de son second étonnement, Anthelme de Vautubières regarda Miss Gilleroy plus attentivement.
— Soit ! dit-il ensuite. Mais en fait, le château qu'il vous a loué ne lui appartient pas.
— Oh ! dit Ruby, et à qui appartient-il ?
L'oncle Anthelme eut un petit geste qui semblait englober l'infini.
— A sa race, dit-il avec gravité et douceur, c'est pourquoi, il est des choses qu'on ne doit pas toucher...

C'est assez difficile à vous expliquer... En résumé, je viens vous demander de renoncer à toutes ces transformations intérieures que vous comptez y faire et de rompre le contrat que vous avez signé. Bien entendu, tous les frais que vous avez faits jusqu'ici et qui représentent une œuvre très utile, vous seront remboursés...
Il se tut, attendant la réponse de la jeune fille, et ses yeux fins, tandis qu'elle songeait, ne quittaient point son visage.
Il la vit perdre un peu de son éclat et se durcir.
— Mais, dit-elle, c'est que je ne veux pas rompre le contrat. Je veux garder Vautubières.
Il y avait dans sa voix comme dans son attitude quelque chose de tenace et de chagrin, un peu de cet entêtement des enfants qui, cramponnés à un désir, sont sur le point de pleurer.
Les regards clairvoyants du vieil homme s'en allèrent au delà du masque fouiller la secrète pensée de Ruby.
Il tendit la main et paternellement caressa les doigts abandonnés au bord du fauteuil.
— Etes-vous bien sûre que ce soit le château que vous voulez garder ? demanda-t-il au bout d'un instant.
Elle releva la tête qu'elle tenait baissée et le regarda.
L'espace de quelques secondes ils s'examinèrent et une brusque entente faite d'intuition chez elle, de bonté compréhensive chez lui, les rapprocha soudain mieux que ne l'eussent

fait des années de vie côte à côte.
Elle sourit et confiante — elle avoua :
— Non. C'est Jean que je veux garder !
Il ne s'étonna pas. Il l'avait jugée.
— Et lui ? demanda-t-il, vous aime-t-il ?
— Aussi franchement qu'elle avait confessé son amour, elle dit :
— Oui — mais il n'ose pas me le dire à cause de mon argent... etc...
— Elle se tut tandis qu'une buée inattendue délavait ses prunelles grises. Il n'eut pas l'air de s'en apercevoir. Mais il recommença à lui taper la main.
Un silence passa entre eux, chargé de pensées anxieuses chez elle, mélancoliques chez lui.
A la fin, il se leva.
— Comme c'est beau, la jeunesse ! dit-il. Allez... venez avec moi. Chut ! Ne me demandez rien. N'avez-vous pas confiance ?
Elle prit son bras et d'un élan se serra contre lui.
— Si, dit-elle, je sais que vous aimez Jean — et que... et que...
— Et que je vous aime déjà, ma nièce ! Ma foi, vous avez raison. J'ai toujours eu le cœur rapide !
— Dis donc, remarqua Pierre, voilà une heure qu'ils s'expliquent en dessous !
Jean qui, une fois de plus, arpentait la chambre, s'arrêta tout net et se laissa tomber sur son lit.
— Si j'allais voir ?
— Heu... dit Henri, je ne crois pas que ça arrange beaucoup les choses...

— Oui, dit Pierre, ça n'est pas le moment de l'exhiber ! Elle doit être plutôt à cran contre toi.
Jean eut un geste désespéré.
— Que c'est bête ! C'est vrai, si seulement je n'avais pas... On n'a pas frappé ?
— Si, dit Pierre.
Et il cria :
— Entrez !
L'oncle Anthelme obéit.
Il avait toujours Ruby à son bras. Les trois s'étaient levés.
Ils attendaient et leurs regards négligeant l'oncle Anthelme convergeaient vers Ruby. Mais elle regardait Jean — uniquement.
Ce fut à lui d'ailleurs que Louis-Anicet-Anthelme de Vautubières s'adressa. Il le fit avec bonhomie, mais avec autorité.
— Mon garçon, dit-il, bien que ce soit les rôles renversés, je fâmems Miss Morgen Gilleroy. Tu vas lui présenter tes humbles excuses pour l'avoir trompée sur ton identité. Elle veut bien te pardonner.
Jean regarda Ruby.
Et elle lut dans ce regard tout ce qu'elle pouvait souhaiter : une immense joie mêlée de ferveur.
Elle sourit, tendant vers lui une main qu'il baisa plus longuement qu'il ne convenait à un simple coupable.
— Fort bien, dit l'oncle Anthelme, je suppose que tu l'embrasseras un peu mieux dans quelques instants, car j'ai l'honneur — renversant toujours les rôles — de te demander ta main pour Miss Morgen Gilleroy, qui...

Un hurlement l'interrompit. C'était Henri qui manifestait son enthousiasme.
— Oui, dit l'oncle Anthelme. Quand on a la chance d'être aimé par un être aussi délicieux que cette enfant, on n'a pas le droit de faire l'imbécile. Il est vrai que Miss Morgen Gilleroy prétend que tu ne l'es pas !
— Muette, le masque légèrement pâli, Ruby levait les yeux vers Jean.
Il se pencha vers elle.
D'un mouvement lent et doux, passant son bras autour des épaules frissonnantes, il l'attira vers lui. Leurs lèvres se soudèrent.
— Diable ! dit l'oncle Anthelme au bout d'un long instant, il paraît que c'était sérieux !
— Plus que sérieux, dit Pierre, presque désespéré !
Il s'interrompit pour se frapper le front.
— Tiens... à propos... moi aussi... Et s'agenouillant soudain au milieu de la pièce, il se mit à marmonner des mots confus.
L'oncle Anthelme, quelque peu ahuri, le considéra.
— Que vous arrive-t-il, mon ami ?
— Rien, dit Pierre tout en se prosternant, rien... moi aussi je présente mes très humbles excuses à quelqu'un...
— Et à qui donc ?
Pierre prit le temps de se prosterner une fois encore.
— A ce pauvre Christophe Colomb, que j'avais méconnu, dit-il ensuite avec gravité.
FIN

LA VIE NATIONALE

A la Commission du National pour les pleins pouvoirs

Plusieurs conseillers fédéraux exposent la situation de la Suisse

BERNE, 22. — A propos des délibérations de la commission du Conseil national pour les pleins pouvoirs du Conseil fédéral, on communique officiellement ce qui suit : « Au cours des délibérations, le président de la Confédération, M. Pilet-Golaz, a fait un exposé oral sur la situation politique générale. En outre, MM. les conseillers fédéraux Minger, Baumann, Obrecht et Wetter ont donné divers éclaircissements et renseignements complémentaires à la commission sur les mesures prises par le gouvernement au cours de ces derniers mois et rentrant dans leurs attributions.

Notre neutralité

Sur la base des renseignements qu'ils ont obtenus et de l'orientation qui leur fut fournie par les divers chefs de départements, ainsi qu'à la suite d'un échange de vues réciproque, les membres de la commission ont pu constater de façon indubitable que les autorités, l'armée et le peuple gardent, maintenant comme pour l'avenir, la volonté absolue d'observer la neutralité la plus stricte et la plus loyale vis-à-vis de tous les voisins de la Suisse et à l'égard de tous les belligérants et qu'ils ne renonceraient en aucun instant et sous aucun prétexte à ce principe et à cette attitude. Il fut en outre établi que, pour la défense de cette neutralité et pour le maintien de nos libertés et de l'indépendance de notre pays, chaque Suisse, homme ou femme, est prêt à consentir à tous les sacrifices, peu importe leur étendue, et même au sacrifice de leur vie, et en cas de besoin, de marcher contre tout agresseur, d'où qu'il vienne. Le sentiment de la solidarité et de la communauté

d'intérêts ainsi que l'union de tous les citoyens, de tous les milieux et de tous les partis, ne furent jamais plus grands en Suisse qu'en ces temps graves, ce qui constitue une garantie de plus pour le succès d'une lutte contre un agresseur éventuel.

La nouvelle mobilisation s'est accomplie sans accroc

La commission a pris connaissance en outre, avec une satisfaction particulière, de la manière exemplaire dont a eu lieu dernièrement la nouvelle mobilisation générale, qui s'est accomplie sans aucun accroc, avec calme, dans un ordre et avec une rapidité parfaite, conformément aux plans établis ; elle en exprime sa reconnaissance et ses remerciements à l'armée et au général. L'état de l'armement et de l'équipement de notre armée, des fortifications à toutes nos frontières et à l'intérieur du pays, de même que l'esprit, l'instruction et la préparation militaires de nos officiers, sous-officiers et soldats, ainsi que les mesures d'économie de guerre prises par les instances responsables, démontrent que le pays est prêt, qu'il saura se défendre avec succès s'il le faut, et pourra aussi surmonter les difficultés économiques qui l'attendent. Il n'y a donc aucune raison pour le public de s'alarmer ou de changer de domicile de façon précipitée. Malgré cela, il ne nous est cependant pas permis de nous laisser aller à une insouciance et à une inertie coupables ; car la Suisse sera toujours en danger aussi longtemps que durera la présente guerre. Il est par conséquent du devoir de chacun de continuer à être vigilant et prêt à toute éventualité et de considérer l'avenir non seulement avec courage et esprit de sacrifice, mais aussi avec confiance et sérénité.

Pas d'amusements inconsiderés en période de tension

BERNE, 22. — On communique : En temps de tension exceptionnelle, un amusement anodin peut avoir de graves conséquences et aller à l'encontre même de ce qui est actuellement nécessaire : le maintien du calme et du sang-froid, ainsi que le montre l'incident que voici : au cours d'une des dernières nuits, les détachements de surveillance d'une place d'aviation furent alertés, des parachutistes ayant été signalés. Les recherches établirent qu'un habitant d'une localité voisine avait lâché un ballon d'air chaud. Morale : « Nuit à la patrie non seulement celui qui ne sait pas se taire, mais aussi ceux qui agissent sans réflexion et imprudemment. »

Les prix du foin viennent d'être fixés par l'office de guerre

BERNE, 22. — L'Office de guerre pour l'alimentation communique : Les prix maxima du foin de la récolte 1939, fixés par l'Office de guerre pour l'alimentation et le commissariat central des guerres sont toujours valables. Les prix du foin 1940 seront déterminés au cours de l'année ; on tiendra compte de la situation générale et de la récolte. Les dispositions de l'arrêté du Conseil fédéral du 20 septembre 1939 sur l'approvisionnement du pays en foin et en paille sont toujours applicables aux livraisons prises en vrac à la ferme, tant pour le foin 1939 que pour celui de la nouvelle récolte. Les ventes à la population civile restent soumises à une autorisation.

En revanche, l'achat et la mise de l'herbe et du foin sur pré sont libres, sans prix maxima. Il est cependant probable que les prix qu'on fixera pour la nouvelle récolte seront ceux du foin de 1939. Dès lors, les acheteurs d'herbe et de foin sur pré feront bien, pour ne pas troubler le marché et éviter des pertes, de se montrer prudents et de ne pas pousser les prix.

Les écoliers valaisans vont travailler à la campagne

SION, 22. — D'entente avec le gouvernement valaisan, M. le conseiller d'Etat Cyrille Pitteloud, chef du département de l'instruction publique a décidé de fermer les collèges quinze jours plus tôt qu'à la date habituelle. Il s'agit, par cette mesure exceptionnelle, de permettre aux élèves des établissements d'instruction secondaire de suppléer au manque de main-d'œuvre occasionné en particulier dans l'agriculture et la viticulture, par les travaux de mobilisation.

Un imprudent tue son voisin en manipulant un fusil

BERNE, 22. — Lundi soir, un employé fédéral manipulait son fusil d'ordonnance et enleva le magasin. Il ne vit pas qu'une cartouche y était restée et il pressa sur la gâchette. Un coup partit traversant le plancher et vint atteindre un homme dormant dans son lit à l'étage au-dessous. Le médecin ne put que constater le décès.

Le gouvernement interdit l'usage de pétards sur le territoire bernois

BERNE, 22. — Le gouvernement bernois a interdit jusqu'à nouvel avis, dans tout le territoire du canton, la vente et l'usage de pétards de tous genres, cela tant pour des raisons militaires que de sécurité publique.

La rédaction de la « Feuille d'avis de Neuchâtel » rappelle qu'elle ne peut tenir aucun compte des correspondances dont l'auteur n'a indiqué ni son nom ni son adresse.

AVIS URGENTS

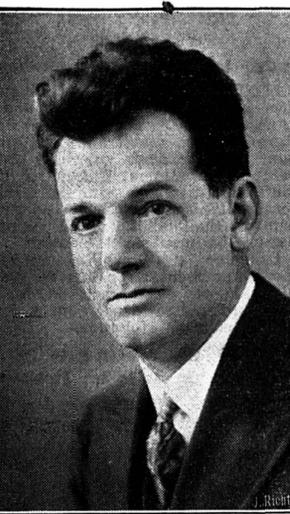
La Société coopérative de consommation de Neuchâtel cherche jeunes gens en qualité de

COMMISSIONNAIRES

Se présenter au bureau, Sablons 39.

CHRONIQUE RÉGIONALE

M. Jean Humbert, successeur de M. Krugel au Conseil national



Le colonel M. Krugel, que ses obligations militaires absorbent complètement, ayant donné sa démission de conseiller national, le parti libéral neuchâtelois a désigné, pour le remplacer, M. Jean Humbert, conseiller d'Etat, chef du département militaire cantonal. Le Conseil d'Etat vient de proclamer M. Jean Humbert élu au Conseil national, ainsi que nous l'avons brièvement annoncé hier.

LA VILLE

AU JOUR LE JOUR

Prenons garde

Les mesures que la France s'apprête à prendre à l'égard des indésirables, devraient avoir pour nous la valeur d'un avertissement. Ce que l'on sait de M. Mandel, le nouveau ministre français de l'intérieur, autorise à croire qu'on va procéder, outre-Doubs, avec énergie et rapidité. Or, où veulent aller tous ces gens que la rigueur ministérielle chasse de France ? La Suisse est la tout près, hospitalière et généreuse — peut-être trop hospitalière et trop généreuse précisément — et sans doute faut-il s'attendre à en voir un certain nombre arriver chez nous d'ici peu. Souhaitons que nos autorités se montrent vigilantes et même sévères. Le moment est trop grave pour que nous acceptions de recueillir ceux dont nos voisins ne veulent plus pour des raisons dont on peut être assuré qu'elles sont valables. Prenons garde.

Les épargnants sont demeurés calmes

Rendons cette justice au public neuchâtelois qu'il est demeuré absolument calme devant les événements de ces jours derniers. Il n'y a même pas eu, devant les banques, ces attroupements d'épargnants pressés de venir retirer leur avoir. Ce calme a été mentionné hier par un directeur de banque qui a souligné combien le public avait eu raison de s'abstenir de la nervosité qui s'est manifestée en certains autres endroits.

Tribunal militaire

Le tribunal militaire de la 2me division A continue de siéger en notre ville sous la présidence du lieutenant-colonel A. Etter. Il s'est réuni mardi au château pour juger le cpl. M. sur lequel pesaient des accusations particulièrement graves. M. s'était en effet rendu coupable de vol, de faux dans des documents de service, d'absence injustifiée, etc. Il a reconnu tous ces délits. Après un sévère réquisitoire de l'accusateur, cap. Ackermann, le tribunal militaire a condamné le cpl. M. à deux ans et demi de réclusion, sous déduction de 84 jours de préventive subie, à la dégradation, à l'exclusion de l'armée et à la privation de ses droits civiques pendant trois ans.

Le professeur Paul Vouga

Miné dans sa santé depuis une année, M. Paul Vouga est décédé mardi à l'âge de 60 ans. Ses intimes ne se faisaient plus d'illusions sur son cas ; ils savaient que la guérison n'était plus possible. Ils n'en souffrent pas moins de son départ prématuré, qui affecte un grand cercle d'amis, l'Ecole supérieure de commerce, l'Université et le Musée d'histoire. Né le 4 juin 1880, à Marin, où son père était instituteur, il fut dès son enfance, attiré par le lac et, sous l'influence des recherches paternelles, par la préhistoire. Son père, Emile Vouga, ne fut-il pas un des premiers à fouiller la station gauloise de la Tène après la correction des eaux du Jura ? Paul Vouga ne paraissait pas, toutefois, devoir faire carrière dans la préhistoire. Ses études étaient orientées du côté de la philologie, à l'aide de laquelle il rédigea sa thèse de doctorat : *Essai sur l'origine des habitants du Val-de-Travers*. Mais en 1906 il devint professeur à l'Ecole supérieure de commerce et la même année entra dans la commission du Musée d'histoire. Il fut le collaborateur et le bras droit de M. William Wavre dans les travaux d'exploration de la Tène. A la mort de M. Wavre, en 1909, M. Vouga était tout naturellement désigné pour le remplacer à la tête des collections archéologiques du Musée d'histoire et comme directeur des fouilles préhistoriques. Durant trente et un ans, il assumait ces deux charges avec une grande compétence et, par ses travaux et ses publications, enrichit notablement nos connaissances sur les palafittes de notre lac. Les fouilles de la Tène, commencées systématiquement en 1906, furent poursuivies par M. Paul Vouga seul, ce qui lui permit de consacrer, en 1923 à cette importante station, une belle monographie richement illustrée.

Les autres stations lacustres sollicitèrent également son attention. Mais là, délaissant la pratique habituelle des fouilles en surface, dont le but est avant tout de récolter un grand nombre d'objets, il estima, et ce fut son mérite, que ces localités méritaient d'être fouillées en profondeur. Aussi, dans un espace restreint de la baie d'Auvierney, fit-il une exploration verticale, ce qui lui permit de constater la présence de quatre occupations successives. Ailleurs, des fouilles semblables n'en décèlent que deux ou trois. Ces résultats, d'une importance capitale, l'incitèrent à tenter une *Classification du néolithique lacustre*, classification encore provisoire et qui demande à être confirmée par des fouilles faites en d'autres lieux.

La notoriété lui était venue. Depuis 1910, M. Vouga enseignait l'archéologie à l'Université ; il présida un certain temps la Société suisse de préhistoire et fut nommé, il y a quelques années, membre honoraire de la Société préhistorique de Londres. Plusieurs revues le comptaient au nombre de leurs collaborateurs. Avec Paul Vouga a disparu une belle intelligence, un homme profondément attaché à son pays, dont la perte sera profondément ressentie par tous ceux qu'intéressent les études préhistoriques. L. M.

Le conseil général ne siégera pas avant le 3 juin

A la demande d'un des groupes du Conseil général nouvellement élu, la première séance de ce conseil, que le Conseil communal se proposait de convoquer pour le lundi 27 mai courant, a été reportée au lundi de la semaine suivante, soit au lundi 3 juin prochain.

Souscription en faveur des réfugiés suisses de Belgique et de Hollande

Rotary-Club de Neuchâtel 100 fr. ; E. Z., 2 fr. ; Mme Richard Dr, 10 fr. ; Anonyme, 5 fr. — Total à ce jour : 117 francs.

VAL-DE-TRAVERS

TRAVERS

Accident au champ

En l'absence de son patron mobilisé, M. Liechi, de la ferme de Bolleta, à Travers un jeune garçon conduisait le cheval à la herse. Alors qu'il venait de lâcher la bête pour enlever quelques mottes de terre, le cheval prit le mors aux dents et la herse lui laboura gravement les jarrets et les reins ; il fallut l'intervention d'un vétérinaire.

Un nouveau feuilleton

Après le charmant et si gai roman de M. Jean d'Esme, qui a obtenu un succès grandissant auprès de nos lecteurs et qui finit malheureusement aujourd'hui, nous publions — dès demain — une œuvre nouvelle et très mouvementée du grand romancier d'aventures Phillips Oppenheim :

Les trois pupilles de Benjamin Stone

Niveau du lac, 21 mai, à 7 h. : 429.79
Niveau du lac, 22 mai, à 7 h. : 429.79

RÉGION DES LACS

YVERDON

Election pastorale

(c) Les paroissiens d'Yverdon avaient à élire, dimanche, un pasteur en remplacement de M. Vernand, appelé à Lausanne.

Deux candidats étaient en liste. M. Albert Béboux a été élu par 121 voix sur 151 votants.

Signe des temps

(c) La direction de l'hôpital prend des précautions.

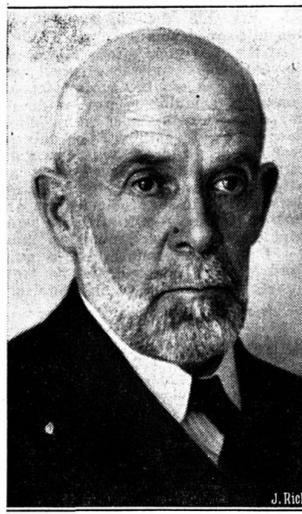
Une grande croix rouge a été peinte sur le toit du bâtiment principal. Nous espérons bien que cette maison hospitalière n'aura jamais à subir de bombardement aériens !

WITZWIL

Un anniversaire

M. Otto Kellerhals père a fêté mardi son 70me anniversaire.

A cette occasion, le Conseil d'Etat neuchâtelois lui a envoyé un message de félicitations et de reconnaissance. M. Kellerhals a créé et dirigé la colonie pénitentiaire de Witzwil de 1891 à 1937. Il est président du co-



M. Otto Kellerhals

mité de direction de la maison d'éducation pour jeunes filles à « Bellevue », à Marin, et secrétaire-caissier de la société bernoise de patronage des détenus libérés.

VAL-DE-RUZ

DOMBRESSON

La foire

(c) En dépit des événements, la foire annuelle s'est tenue lundi dernier. Bien spéciale, cette foire de guerre, avec beaucoup moins de forains, la vente missionnaire supprimée et tant de visages soucieux. Le beau temps amena cependant une certaine animation. Le marché au bétail ne comprenait guère qu'une vingtaine de vaches et génisses, et quelques porcs.

Les prix sont à la hausse pour les porcs et les boeufs, particulièrement recherchés.

VALANGIN

Conseil général

(c) Dans sa dernière séance de la législature, le Conseil général a pris connaissance du rapport à l'appui des comptes de l'exercice 1939. Ces derniers se présentent comme suit : Recettes courantes, 88,101 fr. 50 ; dépenses courantes, 85,312 fr. 74 ; boni, 2788 fr. 16 (le budget prévoyait pour 1939, un déficit de 261 fr.). Le boni d'exercice est dû en partie à la diminution du nombre des allocations de chômage et à une sensible amélioration des recettes de certains chapitres du budget.

M. L. Tock ayant soulevé la question des abris destinés à la population, il lui a été répondu qu'une commission spéciale a déjà pris quelques dispositions et poursuit activement son travail.

Recensement fédéral

(c) Le dénombrement fédéral du bétail accuse les chiffres suivants : Effectif bovin, 251 bêtes appartenant à onze propriétaires, soit : 30 vœux jusqu'à six mois (dont 27 pour l'élevage), 19 de six mois à un an ; 31 génisses de un à deux ans, 22 de plus de deux ans ; 138 vaches ; 8 taureaux banaux ; 3 bouffis. Effectif porcin, 60 bêtes appartenant à 13 propriétaires. Effectif chevalin, 36 chevaux à répartir entre neuf propriétaires. Pailles : 23 propriétaires possèdent 528 pièces.

VAL-DE-TRAVERS

TRAVERS

La grâce de Dieu me suffit.

Mademoiselle Pauline Benguerel dit Perroud, à Chézard ; Monsieur James Benguerel, en Amérique ; Mademoiselle Rose Benguerel, en Amérique, ainsi que les familles parentes et alliées, ont la profonde douleur de faire part à leurs amis et connaissances du deuil qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Monsieur

Fritz Benguerel dit Perroud

leur très cher frère, oncle, cousin et parent, que Dieu a enlevé à leur tendre affection, à l'âge de 73 ans et demi.

Chézard, le 21 mai 1940.

Saint-Jean I, 2.

Tu nous as rachetés à Dieu par ton sang, de toute tribu, langue peuple et nation ; seul le sang peut racheter le pécheur et le ramener à Dieu. Le Père entre enfin en possession de son héritage, des âmes d'hommes par le sang de son fils.

Apoc. V, 9, 12 et 13.

Culte au domicile à 13 heures, vendredi 24 mai.

L'enterrement, sans stufe, aura lieu à 13 h. 30, à Chézard.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

AUX MONTAGNES

LA SAGNE

Un agriculteur piétiné par une vache

M. Jacob Tissot, habitant Marmoud, a été renversé par une vache devenue subitement furieuse. Le malheureux fut piétiné et souffrit de nombreuses contusions qui ont nécessité les soins du médecin.

DEUIL rapide et soigné

TEINTURERIE MODE

Monruz-Neuchâtel Tél. 5 31 83

Madame Paul Vouga, Monsieur et Madame Jean-Pierre Vouga et leurs fils Michel et Bernard, à Lausanne, Madame et Monsieur Hans Hauser et leurs enfants Verena et Hans, à Schaffhouse, Monsieur et Madame Daniel Vouga et leur fille Catherine, Madame et Monsieur André Bieri et leur fils Renaud, à la Chaux-de-Fonds ;

Monsieur le Dr Arnold Vouga, à Corcelles, ses enfants et petits-enfants ;

Monsieur Georges Benoit, à Neuchâtel, ses enfants et petits-enfants ;

Mademoiselle Jeanne Vouga, à Paris ;

Monsieur et Madame Jean Favarger, à Piédemont (France) ;

Monsieur Maurice Vouga et ses enfants, à Neuchâtel ;

Monsieur Otto Billeter-Vouga et ses enfants, à Bâle et à Londres ;

Monsieur et Madame Pierre Vouga et leurs enfants, à Cognac (France) ;

Madame Hans Billeter, à Neuchâtel, ses enfants et son petit-fils ;

Monsieur et Madame Carl Billeter ;

Monsieur le Dr et Madame Léo Billeter, leurs enfants et petits-enfants ;

Mademoiselle Anna Billeter ;

Monsieur et Madame Eric Billeter et Monsieur André Billeter, et les familles alliées,

ont la profonde douleur d'annoncer le décès de leur cher époux, père, beau-père, grand-père, frère, beau-frère, oncle et parent,

Monsieur Paul VOUGA

enlevé à leur tendre affection après une longue maladie, dans sa 60me année.

Neuchâtel, Port-Roullant 15, le 21 mai 1940.

L'incinération aura lieu vendredi 24 mai, à 13 heures.

Culte au crématoire, à 13 heures. Selon le désir du défunt, la famille ne portera pas le deuil.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Université de Neuchâtel

Le recteur a le regret de faire part à Messieurs les professeurs privat-docents et étudiants de la perte douloureuse qu'ils viennent de faire en la personne de leur cher collègue

Monsieur Paul VOUGA

professeur extraordinaire à la faculté des lettres, décédé le 21 mai 1940.

La Commission de l'Ecole supérieure de commerce a le regret de faire part du décès de

Monsieur Paul VOUGA

ancien professeur.

La Commission du Musée d'histoire a le profond chagrin de faire part du décès de

Monsieur Paul VOUGA

membre de la Commission depuis 1906 et conservateur des collections archéologiques depuis 1909. Elle conservera du défunt un souvenir reconnaissant des précieux services rendus.

L'incinération aura lieu vendredi 24 mai, à 13 heures.

Le comité de la Société des Vieuz-Zofingiens neuchâtelois a le grand regret de faire part du décès de

Monsieur Paul VOUGA

professeur conservateur du musée d'archéologie membre de la société.

L'incinération aura lieu vendredi 24 mai, à 13 heures.

Neuchâtel, le 22 mai 1940.

La Commission neuchâteloise d'archéologie a le grand regret d'annoncer le décès de

Monsieur Paul VOUGA

son membre dévoué.

Messieurs les membres du Cercle national sont informés du décès de

Monsieur Paul VOUGA

leur regretté collègue, et priés d'assister à son incinération, qui aura lieu vendredi 24 mai, à 13 heures.

Domicile mortuaire : Port-Roullant 15.

Le Comité.

Pompes Funèbres

E. EVARD

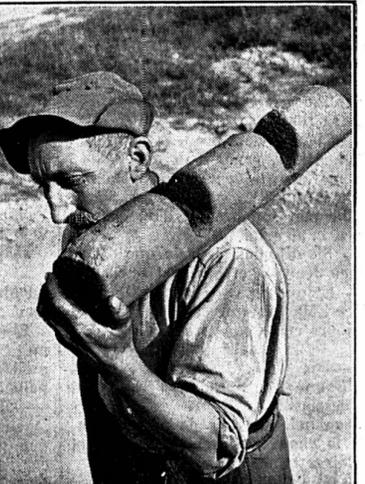
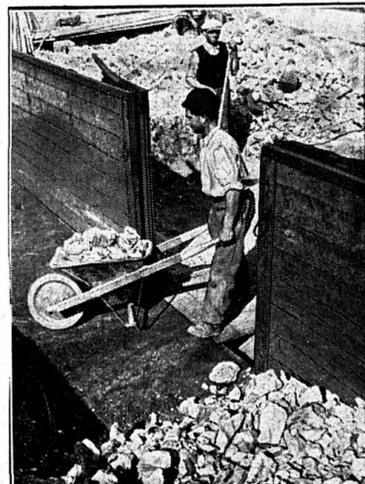
Berard's Incinérations Couvonnnes-Transports

Rue du Seyon Tél. 5 36 04

IMPRIMERIE CENTRALE ET DE LA FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL S. A.

Le minerai de fer du Valais

Depuis le début des hostilités, le minerai de fer occupe une place prépondérante dans l'industrie de guerre. La demande et les prix augmentent quasi journellement. On a envisagé à nouveau l'exploitation, sur une plus vaste échelle, du gisement valaisan situé à 1200-1300 m. d'altitude, et l'utilisation du minerai pour les besoins de la production



A gauche : Les précieuses roches, déjà concassées, mais encore à l'état brut, avant leur envoi à la fonte. No de censure : IV B 2526

A droite : Ouvrier portant une barre de fer sortant d'un haut-fourneau de la fonderie valaisanne. No de censure : IV B 2518